

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE DE MESSAMENA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MESSAMENA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010AONO/SG/ST/C MNA/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021

**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA**

**FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA, EXERCICE 2021 ET
SUIVANTS**

1 – Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Projet d'électrification par énergie solaire de la ville de Messamena, le Maire de la commune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle et la surveillance des travaux d'électrification par énergie solaire de la ville de Messamena.

2 - Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- l'assistance à l'agrément de la sous-traitance ;
- l'assistance à la validation des notes de calculs, schémas de montage et autres documents techniques ;
- la Direction d'Exécution des Travaux (D.E.T) ;
- les contrôles et les essais ;
- le suivi comptable et financier ;
- les essais de réception et mise en service ;
- l'assistance prévue pendant la durée de garantie ;
- l'assistance offerte au Maître d'Ouvrage pour la prise en main de l'exploitation et l'entretien ;
- le transfert de technologie et l'assistance à la formation du personnel du Maître d'Ouvrage de la Commune de Messamena.

3 - Delai d'exécution

Les prestations, objet de la présente Lettre-Commande, s'étaleront sur une durée de sept (07) mois

4-Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) unique lot.

5- Le coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt Six Millions Six Cent Mille (26 600 000) Francs CFA.**

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans la maîtrise d'œuvre des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7 - Financement

Les prestations, objet du présent Appel D'offres National Ouvert, seront financées par le Budget d'Investissement Communal (BIC), Exercice 2021, du FEICOM et suivants.

8 - Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant **Cinq cent trente-deux mille (532 000) francs CFA** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, c'est-à-dire cent vingt (120) jours.

9- Consultation du Dossier d' Appel d' Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables *à la Commune de Messamena*, dès publication du présent Avis.

10 - Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la commune de Messamena, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA** payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de Messamena.

Lors du retrait du Dossier, le Soumissionnaire devra se faire enregistrer à la Commune en indiquant leur adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax).

11 -Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12 -Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, au plus tard le **30 AVR 2021** à **12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée, adressée au Maire de la commune avec la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 010/AONO/SG/ST/C MNA/CIPM /2021 DU 22 MARS 2021

**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA
FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B : il est à noter qu'une offre financière témoin scellée sera produite en sus par les soumissionnaires et sera transmises à l'organisme en charge des marchés publics pour conservation

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

a) – L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 30 AVR 2021 à **13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messamena.

b)– L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14- Critères d'évaluation

14-1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- e) Capacité financière inférieure à dix (10) millions FCFA ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché Public durant les trois (03) dernières années;
- g) Présence des informations financières dans les offres administratives et/ou techniques ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

14-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Méthodologie
3	Références de l'entreprise
4	Moyens humains (qualifications et expériences du personnel)
5	Moyens matériels et logistiques

14-3Évaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées ainsi qu'il suit : $Nf = MMe \times 100 / MS$

Nf= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

MMe= Montant évalué de l'offre la moins-elevee ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$$

NB : Seules les offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront ouvertes pour la suite de la procédure.

15- Attribution du marché

Le marché sera attribué au Bureau d'Etudes qui aura proposé l'offre la mieux disante conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et ne présentant pas des coûts fantaisistes.

16 - Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17 - Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Messamena.

18 - Dénonciation de tout acte de corruption

Bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Messamena le 22 Mars 2021

**Le Maire de la Commune de Messamena
(Maître Délégué d'Ouvrage)**

Ampliations

- DDMINMAP/HN (pour information) ;
- ARMP/EST (pour publication) ;
- FEICOM/EST (pour information) ;
- PRESIDENT CIPM/MNA (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication).



Serge Alfrea
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)